[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 927

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Littérature romande

Et donc, DP (n° 924), à propos d'un article où je parlais de l'analphabétisme, a eu l'amabilité de préciser ce que je disais, en indiquant qu'il s'agit d'analphabétisme *fonctionnel* — le fait de personnes qui tout en sachant lire et écrire, sont incapables d'exercer les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire.

Et donc, je me suis rendu à l'apéritif offert par les éditeurs romands à la presse en vue d'un mois du livre romand. Et donc, je me suis vu remettre une brochure contenant la liste des cent et quelques membres de la Société des éditeurs — mais, comme je cherchais en vain l'éditeur Castella, on a précisé que tous les éditeurs ne font pas partie de l'association, et que cent cinquante «à peu près chiffres ronds bon poids déshabillé en Normandie on ne sait pourquoi bref enfin peu importe les faits sont là» (vous avez repéré?) semble être une estimation honnête!

Après quoi, je me suis vu remettre encore un livre — à première vue de 800 pages, mais je puis me tromper, la pagination n'étant pas continue — intitulé: *L'édition en Suisse romande — Catalogue général 1989*, un bien joli volume proposant de la page 9 à la page 95 le répertoire des auteurs édités en Suisse romande, commençant par D. Abadie, qui a consacré un libre à *Roger Bissières* à H. Zwingli, dont sont rééditées *Deux exhortations à ses Confédérés*, le premier chez Ides et Calendes, le second chez Labor et Fides, toutes deux maisons d'insigne qualité. Comptons modestement une cinquantaine d'auteurs par page, on arrive à 4'000 auteurs — chacun tiré à 500 exemplaires (soyons encore modestes), soit au bas mot 2 millions d'exemplaires. Les pages 99 à 190 — *Répertoire des titres* — confirment cette impression: environ soixante titres par page, soit 6'000 titres... Cette fois, nous sommes plus près des *trois* que des *deux* millions. Or, semble-t-il, on lit de moins en moins... La suite du volume présente les éditeurs un à un. La numérotation cesse d'être continue: une cinquantaine de pages pour l'Age d'homme; une trentaine pour l'Aire; presque cent pour Pierre-Marcel Favre; seize «seulement» pour Zoé. Il y a les auteurs qu'on lit, mais dont on ne parle pas; ceux dont on parle beaucoup, mais qu'on ne lit pas nécessairement (c'était jadis le cas d'Edmond Gilliard); ceux qu'on ne lit guère, dont on ne parle pas beaucoup plus, mais qui excellent à obtenir la «Larme d'Or» aux Jeux floraux de Brive-la Gaillarde — ceux qu'on lit et dont on parle...

Bref, dans le domaine de l'écriture (comme on dit plaisamment), et dans celui de l'édition, il semblerait que les sages conseils du Club de Rome (développement zéro) n'aient pas été entendus — j'en excepte, naturellement, le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, qui après 64 ans d'activité n'a achevé ni la lettre D, ni la lettre E, se gardant sans doute pour la bonne bouche ou pour les années de vaches maigres que tout laisse pressentir à partir de 2088, les lettres F à Z... ■

Quand la justice se complaît dans l'anecdote

(jd) Un cinéaste et un producteur de la TV alémanique ont été condamnés chacun à une amende de 100 francs et aux frais de justice pour avoir empoisonné un poisson avec de l'Endosulfan, un engrais. Objectif de cette mise à mort: montrer concrètement aux jeunes téléspectateurs ce qui s'est passé le 1er novembre 1986 dans le Rhin après l'incendie de Schweizerhalle. Le motif n'a pas convaincu le juge qui a conclu à la violation de la loi sur la protection des animaux. Un procès d'autant plus grotesque que l'inculpation des responsables de la catastrophe de Schweizerhalle n'est toujours pas intervenu, deux ans après l'accident. De ce fait, l'accusation de mauvais traitement à l'égard des animaux ne pourra être retenue pour cause de prescription. Ainsi la condamnation récente des deux responsables de l'émission TV vaudra en quelque sorte satisfaction symbolique pour les innombrables poissons empoisonnés par l'entreprise Sandoz. Un pour tous.

Dans la foulée, on suggère à la justice bâloise de condamner pour l'exemple le premier quidam pris à jeter une pile dans la forêt, ce qui permettrait peut-être d'abandonner le chef d'accusation de pollution du sol qui menace encore Sandoz. Petite consolation pour cette dernière qui n'a pas encore trouvé le moyen de traiter les 15'000 tonnes de terre contaminées par ses produits.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch (fb)
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Iurg Barblan
L'invité de DP:
Laurent Rebeaud
Abonnement:
65 francs pour une année
Administration, rédaction:
Saint Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Tél: 021 22 69 10 **CCP:** 10-15527-9
Téléfax: 021 22 80 40
Composition et maquette:
Liliane Berthoud,
Françoise Gavillet, Pierre Imhof
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA